

20.09.2005 - 07:39 Uhr

## **comparis.ch approfondit son comparatif d'assurance maladie - Votre médecin de famille vous donne une nouvelle recette pour économiser des primes**

Zurich (ots) -

A ne publier qu'à partir de mardi 20 septembre 2005, 21h00

Une enquête représentative menée par l'institut de recherche Demoscope à la demande du site comparateur sur internet, comparis.ch, montre que 83 % des personnes interrogées ont un médecin de famille. Les assurés ayant un médecin de famille et optant pour un modèle d'assurance alternatif, peuvent économiser jusqu'à 25 % de prime - sans changer de caisse maladie. Mais voilà : 80 % de sondés ayant déjà un médecin de famille ne savent pas si leur médecin de famille fait partie ou non d'un modèle d'assurance alternatif. comparis.ch comble désormais cette carence en approfondissant son comparatif d'assurance maladie. Il constitue une source d'information exceptionnelle et couvrant toute la Suisse en indiquant aux internautes les réseaux de médecin de famille dont fait partie leur médecin traitant.

Zurich, le 20 septembre 2005 - Selon une enquête représentative menée début août 2005 par l'institut de recherche Demoscope à la demande du site comparateur sur internet, comparis.ch, 83 % des 1 000 personnes interrogées ont un médecin de famille. Malgré cela, et comme 90 % des Suissesses et des Suisses, ces assurés n'ont pas opté pour un modèle d'assurance alternatif (modèle du médecin de famille ou HMO) et sont assurés au modèle traditionnel de l'assurance de base obligatoire. Sur 1 000 personnes interrogées par l'institut Demoscope, à peine 20 % savaient si leur médecin de famille faisait partie ou non d'un modèle d'assurance alternatif. Révélation encore plus étonnante : parmi les participants au sondage ayant indiqué être assurés au modèle médecin de famille, les deux tiers ne savaient pas que leur médecin était adhérent d'un tel modèle.

Conclusion : beaucoup d'assurés ne maîtrisent manifestement pas le sens et la finalité du modèle médecin de famille ou leur caisse maladie ne les a pas assez informé à ce sujet. La règle est de toujours consulter son médecin de famille en premier. C'est ensuite lui qui décide si l'assuré doit être dirigé vers un spécialiste ou non et qui gère les coûts.

Est-ce que mon médecin de famille est adhérent d'un réseau ? L'assuré voulant savoir si son médecin de famille est membre d'un réseau, n'aura désormais qu'à aller sur [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch). Le site comparateur a approfondi son comparatif d'assurance maladie de base d'une nouvelle fonctionnalité. L'assuré ayant un médecin de famille connaîtra dorénavant tout de suite les modèles d'assurance alternatifs dont celui-ci fait partie et saura quel est son potentiel d'économies par rapport à son modèle actuel chez sa caisse. A l'inverse, l'assuré n'ayant pas de médecin de famille ou désirant en trouver un nouveau, pourra savoir, grâce à cette nouvelle fonctionnalité, quel médecin fait partie d'un modèle d'assurance alternatif.

comparis.ch dispose des données sur les médecins grâce à diverses caisses maladie et gestionnaires de réseau. Depuis le début de

l'année, comparis.ch a réuni ces données en travaillant méticuleusement. Pour mieux délimiter le secteur d'affiliation des cabinets médicaux, et pour pouvoir compléter les données sur les médecins, comparis.ch a écrit à tous les médecins figurant sur son site web, soit environ 7 000. C'est ainsi que les internautes de Comparis peuvent bénéficier d'une vue d'ensemble continuellement actualisée et la plus complète possible.

Conserver son médecin habituel tout en économisant En passant de l'assurance de base traditionnelle au modèle du médecin de famille, les caisses maladie garantissent un rabais entre 5 et 15 %. Selon les caisses maladie et les régions de prime, cela peut représenter une économie de 1 000 francs et plus, par an, pour une famille. Si beaucoup d'assurés l'avaient su, il y a probablement longtemps qu'ils auraient opté pour le modèle du médecin de famille. Il s'agit d'une opportunité d'économies pour les trois quart de la population n'ayant jamais changé de caisse au cours des dix dernières années<sup>1</sup>.

Faire baisser les dépenses de santé grâce aux modèles d'assurance alternatifs Différentes études montrent que les modèles d'assurance alternatifs, à qualité de soins égale, permettent de faire baisser les dépenses de santé jusqu'à 30 %. Bien que la promotion des modèles d'assurance alternatifs (modèles de managed care) soit considérée comme un moyen de maîtriser les dépenses de santé, le nombre de leurs affiliés stagne depuis l'année 2000. On pourrait supposer que la restriction du libre choix du médecin est une des raisons de cette réticence. Le vrai motif semble plutôt être le manque d'information sur les modèles alternatifs puisque, selon l'enquête de l'institut Demoscope, le libre choix du médecin n'a pas été le critère qui a conduit les 80 % des assurés actuels au modèle traditionnel à choisir cette forme d'assurance. Les modèles d'assurance alternatifs constitueront une alternative valable aux yeux d'une grande partie des assurés au plus tard lorsque les primes augmenteront à nouveau.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail: [info@comparis.ch](mailto:info@comparis.ch)

Internet: [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch)

<sup>1</sup> Etude représentative de comparis.ch sur les changements de caisse.

Communiqué de presse du 26.10.2004:

[http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquer.aspx?](http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquer.aspx?ID=PR_Comm_communique_041026)

[ID=PR\\_Comm\\_communique\\_041026](http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquer.aspx?ID=PR_Comm_communique_041026)

Comparis AG

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100496539> abgerufen werden.